



VOUS SOUHAITEZ VOUS ASSURER DE BIEN METTRE VOTRE ARGENT AU BON ENDROIT DANS UN SOUCIS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ?

Stéphane GRUNEVALD, maître d'oeuvre accompagnateur auprès des particuliers pour leurs projets de rénovations, vous propose de réaliser un audit énergétique simplifié (sans calcul) afin de cibler les priorités en termes de travaux et dans une logique d'économies d'énergies du bâtiment.

Pour un montant forfaitaire de 510,00 € TTC (+0,50 €/km), vous aurez un rapport d'audit énergétique simplifié (sans calcul) après un rendez-vous pour la visite du bâtiment concerné.

Les objectifs de cette mission sont de :

- Détecter les déperditions thermiques, défauts d'isolation, et pertes de chaleur
- Cibler efficacement les travaux d'isolation et de rénovation énergétique à réaliser
- Améliorer la performance énergétique, le confort thermique, les économies d'énergie.

Avec cette analyse de votre bien, vous comprendrez où mieux cibler les travaux prioritaires pour l'isolation de votre bien, vos besoins de chauffage et de ventilation . **N'HESITEZ PAS !**

